

Ossabois change d'actionnaire majoritaire

Construction. Le holding lyonnais Financière Ruppela prend le contrôle de leader français de la maison à ossature bois.

Après deux années de résultats négatifs, Ossabois, le leader français de la maison à ossature bois basé à Saint-Julien-la-Vêtre, près de Noiretable, a dû ouvrir son capital à de nouveaux actionnaires. L'occasion pour le holding familial lyonnais Financière Ruppela de prendre la moitié du capital, en mai dernier. Début octobre, un nouvel apport et la conversion en actions d'obligations convertibles donnent à cette société 70 % du capital d'Ossabois.

Après la dilution de sa participation, la Banque de Vizille n'est plus détentrice que de 20 %. La part de Pascal Chazal, le dirigeant et créateur de l'entreprise, tombe quant à elle de 60 % à 10 %, à la faveur de cette recomposition du capital qui aura apporté à l'entreprise près de 6,9 millions d'euros en l'espace de six mois. Comme prévu, sur le dernier exercice, clos le 31 mars, le chiffre d'affaires a reculé de 43,9 millions à 32,5 millions, avec un résultat négatif, qui devrait se réduire, avant un retour aux bénéfices l'année suivante.

RETOUR DE LA CROISSANCE

2010 étant marqué par un redémarrage de plusieurs marchés, notamment celui des bailleurs sociaux, qui tire le plus l'activité, mais aussi avec le débouché constitué par les résidences de tourisme qui avait fortement stagné, « l'activité devrait remonter cette année entre 36 et 38 millions d'euros », pronostique Pascal Chazal, désormais président du directoire. Etienne Lafon, PDG de



la Financière Ruppela, qui détient notamment 80 % du groupe lyonnais Pierre Eugène Pitance (lequel a cédé ces quinze dernières années sa partie maçonnerie à Vinci et sa partie promotion à Bouygues), opérateur dans l'immobilier tertiaire et le logement collectif, est quant à lui devenu président du conseil de surveillance de l'entreprise du Haut-

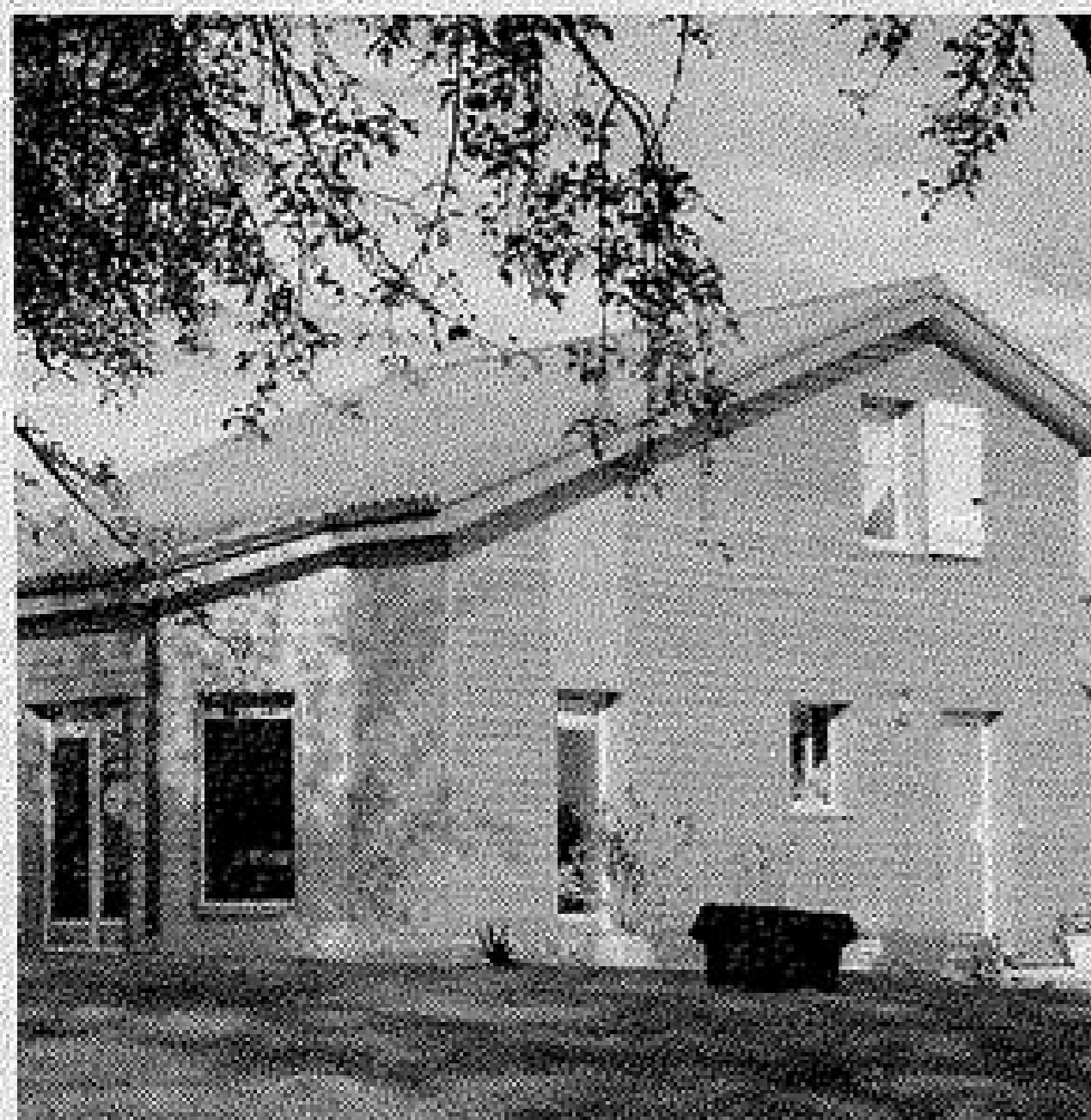
Pascal Chazal doit une nouvelle fois céder la majorité du capital de l'entreprise qu'il a créée dans le Haut-Forez.

Forez.

« Sur le marché national de la construction à ossature bois, on reste le numéro un et on va creuser l'écart avec les suivants », estime Pascal Chazal, qui a par ailleurs développé ces dernières années au sein de l'entreprise une division spécialisée dans la construction de salles de bains pré-fabriquées en atelier, à Chabre-

loche (Puy-de-Dôme). Intégré à Ossabois en 2009, Aqua Logis réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de deux millions d'euros. Le troisième site industriel, situé dans les Vosges, plus automatisé que celui de la Loire, voit lui-aussi son activité augmenter, avec un effectif qui se situe aujourd'hui à 45 personnes.

DENIS MEYNARD



Les résidences de tourisme continueront à représenter un débouché important pour Ossabois.

Le marché prometteur des centers parcs

L'entreprise forézienne est chef de file d'un groupement candidat à la réalisation de 1 000 constructions en Isère.

Ossabois a une expérience dans le domaine des centers parcs, puisque la moitié des 800 cottages de 85 mètres carrés de celui de Sarrebourg, en Moselle, sont sortis de son usine des Vosges. Une réalisation pour le compte de Pierre et Vacances qui pourrait se reproduire puisque l'entreprise ligérienne est chef de file d'un des quatre groupements qui ont été retenus par le même opérateur touristique pour la construction du futur center parcs de Roybon, en Isère. « Nous avons réalisé un prototype et on attendait la notification de la décision pour ce mois-ci », déclare Pascal Chazal. Mais un recours a été déposé en septembre contre le permis de cons-

truire par une association écologiste qui veut préserver son caractère actuel à la forêt des Chambarans. Ce recours intervient près d'un an après le protocole entre le département de l'Isère et Pierre et Vacances SA, voté le 15 octobre 2009. Les opposants soulignent notamment que « Pierre et Vacances doit restaurer ou recréer 140 hectares de zones humides », ajoutant que le retard risque de « compromettre la viabilité économique du projet car le gouvernement vient de décider de remettre en cause le système de défiscalisation sur lequel il repose ».

Pascal Chazal regrette ce rebondissement, « car ce chantier représente deux ans de

travail pour des entreprises qui sont toutes locales ou régionales, depuis la maçonnerie jusqu'à la peinture. Il nous permettrait de faire passer nos usines de Noiretable et des Vosges en 2x8. » Tout espoir n'est pas perdu, d'autant plus que la PME prévoit de se positionner sur deux autres gros marchés initiés par Pierre et Vacances. Un futur center parcs de 800 cottages dans la Haute-Vienne, suivi d'un autre à Marne-la-Vallée pour lequel le groupe français s'associera à Disneyland Paris. Il ne s'agira rien de moins que de la réalisation d'un site de 7 000 cottages à Marne-la-Vallée.